

Le 27 octobre 2015, à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative Antenne T.V. St-Zacharie, tenue au sous-sol de l'église de St-Zacharie à 19h00. Étaient présents : Martin Roy, Romuald Lebreux, Renée Arsenault, Stéphanie Roy, Marc-Yvan Larivière et Doril Duquet.

Le président, Martin Roy, déclare l'assemblée ouverte. Il souhaite la bienvenue aux 32 personnes présentes et les remercie de leur présence à cette assemblée.

Le président fait la lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour. Sur proposition de Lise Faucher appuyée par Charles Plante il est résolu que l'avis de convocation et l'ordre du jour soient acceptés tels que lus.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 octobre 2014 est approuvé tel que présenté, sur proposition de Anita Roy et secondée par Lise Faucher.

Le président Monsieur Martin Roy, fait la présentation des états financiers de l'année 2014-2015.

Il est proposé par Hélène Lebel et secondée par Huguette Chabot que le rapport financier soit accepté tel que présenté.

Il est proposé par Charles Plante et secondé par Urgel Gagné que le trop-perçu pour l'année 2014-2015 au montant de 7486 \$ soit versé à la réserve générale.

Il est proposé par Lewis Gosselin et secondé par Fabien Gagné que le bureau de direction soit autorisé, en cas de besoin, à contracter un emprunt au nom de la Coopérative Antenne TV St-Zacharie, pour l'entretien, et l'amélioration du réseau. Les administrateurs sont autorisés à donner en garantie d'emprunt les biens actuels de la coopérative.

Il est proposé par Anita Roy et secondé par Bruno Guay que Monsieur Éric Lachance (Lemieux Nolet) soit nommé vérificateur des livres pour l'année 2015-2016.

### **Période d'élections :**

Le président agira à titre de président d'élections.

Le président d'élections fait connaître les directeurs et directrices sortants de charge cette année.

Il s'agit de : Marc-Yvan Larivière et Doril Duquet. De plus, un poste était vacant suite à une démission en cours d'année.

### **Rapport des mises en candidature :**

- ◆ Il est proposé par Doril Duquet que soit mise en candidature Marjolaine Lachance.
- ◆ Il est proposé par Romuald Lebreux que soit mis en candidature Marc-Yvan Larivière.

Étant donné que le nombre de mises en candidature reçue dans les délais est moindre que le nombre de postes à combler, le président d'élection déclare élu par acclamation : Monsieur Marc-Yvan Larivière et Madame Marjolaine Lachance.

Le président offre aux personnes intéressées à occuper le poste vacant, de donner leur nom à Valérie Poulin. Le conseil d'administration pourra ainsi combler le poste vacant à la prochaine réunion.

Il est proposé par Bruno Guay et secondé par Germain Lebel que la période d'élections soit close.

### **Facture électronique :**

Le président informe les membres qu'à la fin 2015, il sera possible d'envoyer la facture de façon électronique. Il suggère aux membres d'y adhérer le plus possible, afin d'éviter les coûts pour la poste.

### **Période de questions :**

Des gens dans la salle ont posé les questions suivantes :

#### **Qui était le poste vacant?**

Le président informe que le poste est resté vacant, suite à la démission de M. Charles Plante en cours d'année. Si quelqu'un est intéressé, il peut donner son nom à la secrétaire-gérante.

#### **Quand pourrons-nous avoir super écran sur demande?**

Avec le programme « Parlons Télé », nous pourrons bientôt avoir des grilles de canaux adaptés à nos besoins. Notre fournisseur doit y adhérer dans le courant de l'année 2016.

#### **Combien de temps il reste à la télévision analogique?**

C'est impossible de le savoir pour l'instant. C'est selon notre capacité technique et la bande passante dont notre fournisseur a besoin pour diffuser nos canaux.

#### **Le canal 13 est-il disponible sur numérique?**

Présentement, ce n'est pas possible. C'est un canal communautaire propre à notre paroisse. Si on achète un décodeur remis à neuf, c'est possible de le visionner quand même, tout comme le 9 et le 21.

**Varia :**

**Téléphonie**

Plusieurs personnes dans la salle se montrent intéressées pour la téléphonie. Il sera possible d'avoir un forfait en trio : câble, internet et téléphone. Nous pourrions aussi garder notre numéro actuel. Nous continuons de travailler le dossier.

**Soutien technique**

Dorénavant, le soutien technique ne sera plus donné par Alain Larivière. Il faudra appeler le service au numéro sans frais : 1-866-544-3358. On peut les rejoindre 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

**Tirage de 5 prix de présence.**

Lise Champagne, Lewis Gosselin, Paul-Yvon Turgeon, Marjolaine Lachance et Corinne Guay sont les gagnants des prix de présence, de 20\$ chacun.

Il est proposé par Huguette Turgeon et appuyée par Fabien Gagné que l'assemblée générale annuelle soit levée. Il est 19 h 58

Le président invite les membres à prendre part au goûter.

---

(Président)

---

(Secrétaire)